



AVIS DE COURSE TYPE HABITABLES 2013-2016

Régate « LES VACANCES » – Grade : 5C

Samedi 8 août 2015

Lac du Der

Organisée par le CLUB NAUTIQUE DE GIFFAUMONT
Port de Giffaumont – 51290 GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT

Préambule : Cette régata ne compte pas pour le Challenge du Lac. D'autre part volontairement, aussitôt les résultats donnés et le pot de l'amitié terminé, la soirée sera libre ceci en partenariat avec les organisateurs de la brocante nocturne de Giffaumont. Vous pourrez éventuellement manger au Club-house (repas sorti des paniers) ou vous rendre dans le village de Giffaumont (1/4 heure à pied) pour vous y restaurer, profiter de la brocante et assister au feu d'artifice. C'est avec plaisir que nous accueillerons vos bateaux au port pour la nuit avec de l'électricité si vous le désirez.

1. REGLES La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe,
- 1.3 Les règlements fédéraux,
- 1.4 Le guide de la classe « Osiris habitable » 2015, sauf modification par les règles du 1.6 ci-après,
- 1.5 Les règles de course de la classe « Osiris Habitable » du Lac du Der, sauf modification par les instructions de course,
- 1.6 Le règlement de police du Lac du Der,
- 1.7 Le présent Avis de Course,
- 1.8 Les Instructions de Course Type habitable, seront affichées au tableau d'affichage.
- 1.9 Les annexes aux Instructions de course, seront affichées et distribuées au moment des inscriptions

En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1 La régata est ouverte aux bateaux en règle avec leur autorité nationale, monocoques, de la catégorie OSIRIS HABITABLE 2014, des groupes A, B, C, D, E, F, L, Q, R et micro. Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.
- 2.2 Les bateaux admissibles pourront s'inscrire le jour de la régata, sur place à partir de 14h30 en complétant le formulaire fourni, accompagné des frais d'inscription requis.
- 2.3 Les concurrents français (chaque membre de l'équipage), et étrangers possédant une licence FFVoile, doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité.
- 2.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF
 - le certificat de jauge ou de conformité
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros
 - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 10€00 pour toutes les classes.

4. PROGRAMME

- 4.1 Inscriptions : samedi 8 août 2015 à partir de 14h30.
- 4.2 Jauge et contrôles : à discrétion du Comité de Course et du Jury.
- 4.3 Heure du signal d'avertissement de la première course : 16h15.
- 4.4 Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 18h30.
- 4.5 Proclamation des résultats : vers 20h00, suivie du pot de l'amitié.

5. LES PARCOURS

Les parcours seront de type mixte : construit(s) et/ou côtier(s). Deux courses maximum.

6. CLASSEMENT

- 6.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.
- 6.2 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur distance avec application du CVL..

7. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

8. PRIX

Les prix seront distribués comme suit : 1 coupe aux quatre premiers toutes classes confondues.

9. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

10. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

CLUB NAUTIQUE DE GIFFAUMONT

Port de Giffaumont

51290 GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT

Tél. 03 26 72 81 23 (messagerie)
Ou 03 26 52 32 46 – et 06 76 11 89 09

E-mail : cngiffaumont@orange.fr

Site : <http://www.cng-der.com>